



A.P.E.L. St-Joseph  
C.P. 324, St-Adolphe d'Howard, QC  
JOT 2B0

## APEL ST-JOSEPH

St-Adolphe d'Howard le 09 juin 2022

Monsieur le maire  
Conseillers(ères) municipaux,  
St-Adolphe d'Howard, QC  
JOT 2B0

Comme association nous sommes *très* préoccupées par la possibilité *très* réelle que le myriophylle à épi soit introduit dans le lac St- Joseph par des embarcations non motorisées de non résidents n'ayant pas été au préalable lavées par la station de lavage.

Nous constatons qu'il y a peu de contrôles efficaces en place pour protéger le lac de cette réalité. Ce ne sont pas une pancarte indiquant le lavage obligatoire des embarcations ni la présence très aléatoire de surveillance des lieux de mise à l'eau qui nous rassure sur la conformité du lavage des embarcations.

Monsieur le maire et les conseillers (ères) municipaux, croyez vous sérieusement que le lac St-Joseph n'est pas actuellement en grave danger de contamination compte tenu des moyens qui ont été mis en place cette année pour protéger le lac ?

Monsieur le maire, j'ai eu l'opportunité ce samedi d'en discuter avec vous et oui il y a des coûts monétaires pour un meilleur contrôle même imparfait de la situation. Oui, il y aurait probablement des délinquants qui contourneraient un meilleur système de contrôle, mais des délinquants, il y en a partout sur tout. De réduire le risque de 60 %, voire 80 ou 90 %, est-ce que cela ne faut pas la peine pour sauver le lac St-Joseph qui est la Signature de St-Adolphe pour le monde extérieur.

Le conseil municipal et vous-même êtes certainement conscients des effets dévastateurs de cette plante envahissante, des coûts très élevés pour la contrôler (pratiquement impossible à déloger) quand elle attaque un plan d'eau, et du niveau de risques qu'elle se retrouve sur le lac St Joseph à défaut de surveillance de lavage des embarcations non motorisées qui entrent sur notre lac, principalement aux deux plages (parcs) publiques non actuellement surveillées.

Ainsi donc, nous vous demandons à nouveau, de prendre action immédiatement, par notamment l'embauche de gardiens de surveillance (étudiants, pompiers volontaires, firme extérieure, etc.) qui veilleront à vérifier le lavage des embarcations à tous les accès non surveillés du lac. Tel que déjà suggéré, les coûts de cette mesure de contrôle pourraient être financés par la mise en place d'un ticket modérateur de quelques dollars à tous ces milliers d'usagers du lac qui ne peuvent prouver leur lieu de résidence dans notre municipalité.

Je réitère notre demande de mise en place de mesures de contrôles des accès à notre lac sans plus de délais. Vous avez les pouvoirs et la responsabilité d'agir sans plus de délais et sollicitons donc votre précieuse collaboration. Nous ne vous demandons pas de mettre en place des moyens de



A.P.E.L. St-Joseph  
C.P. 324, St-Adolphe d'Howard, QC  
JOT 2B0

## **APEL ST-JOSEPH**

contrôle de tous les endroits où il est possible de s'introduire dans le lac, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Nous vous disons qu'il faut commencer rapidement.

Attaquons nous dans une première étape aux endroits les plus vulnérables, aux journées et heures les plus achalandées. Un surveillant tous les week-ends, durant les jours fériés et de façon aléatoire durant les jours de semaines en juillet et août réduirait le risque considérablement. La loi de Pareto (20/80) s'applique aussi pour cette situation. N'attendons pas à demain pour agir, car demain sera trop tard.

Je vous écris en temps que président de l'association ainsi que du CA de l'association qui a entériné cette lettre. Je suis certain également que la grande majorité des citoyens de St-Adolphe (riverains ou non du lac St-Joseph) constatent le danger à court terme qui guette le lac St-Joseph et seraient en appui à notre demande.

Veillez agréer monsieur le maire et les conseillers(ères) municipaux de mes sentiments distingués et de notre support pour améliorer la situation actuelle.

Serge Roberge  
Président  
APEL St-Joseph  
<http://www.apel-stjoseph.com/>.